

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 18.01.2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Etaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE Adjoint,  
Mrs BUREL, DURAND, HOUE, PHILIPPE, TALFUMIER et Mmes HARDOIN, LEGAY, NAVARRE,  
RENAUD, ROBLIN et TUERO.

Absents excusés : A. GEORGE représenté par N. ROBLIN  
L. ROZEC représentée par F. RENAUD

Secrétaire de séance : N. HOUE

Convocation du : 11.01.2017

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal précédent,
- **Accepte** les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes Cit'Isol (en remplacement de la délibération 2016/06/06 pour augmentation de subvention) et **autorise** d'adhérer au groupement via le SDESM en vue d'améliorer l'isolation des bâtiments école / mairie.
- **Accepte** le projet d'aménagement des bâtiments publics dans le cadre du dossier AD'AP (1<sup>ère</sup> année sur 3) mise en accessibilité, accès et bloc sanitaire concernant un local polyvalent (administratif et associatif), **charge** le Maire de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la D E T R 2017.
- **Décide** d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour établir un état des lieux et une étude de faisabilité concernant les projets de mise aux normes d'accessibilité nécessaires au bon développement des activités administratives, techniques, associatives, scolaires et **autorise** le Maire à valider la meilleure offre et signer les pièces nécessaires pour l'étude souhaitée.
- **Décide** de solliciter un 2<sup>nd</sup> programme de 100 000 € H.T. de travaux de réfection de voirie dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural au titre de l'année 2017. **Autorise** le Maire à confier l'étude de faisabilité de ces travaux et maîtrise d'œuvre de réalisation au cabinet Didier JAKUBCZAK et **dit** que le programme déterminé sera soumis au conseil municipal avant de solliciter la subvention F.E.R. .
- **Autorise** le Maire à signer une convention avec la Préfecture pour la transmission des actes administratifs et budgétaires par flux informatiques dans le cadre de la dématérialisation.

### **Le Maire informe :**

- Qu'une réunion a précédé le conseil municipal dont l'objet était la présentation des arguments de l'ADPA par son Président et l'un de ses membres concernant le projet éolien.
- De la préparation en cours de la consultation citoyenne concernant le projet éolien.
- Invite les conseillers municipaux non conseillers communautaires à s'inscrire sur les thématiques des commissions de la CC2M.
- Du maintien des délégués de la commune à la CC2M pour le SMICTOM.

Pour copie Conforme  
Fait à Choisy en Brie le 24 janvier 2017  
Alain BEAUFORT, Maire

A blue circular official stamp of the Mayor of Choisy-en-Brie. The stamp contains the text "MAIRIE de CHOISY-EN-BRIE" around the top edge and "71329" at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.